

## SYNTHÈSE POUR LES DÉCIDEURS ET LE PUBLIC

Concertation sur le projet Take Kair  
d'usine de production de e-kérosène  
sur la zone industrialo-portuaire  
du Grand Port de Nantes  
Saint-Nazaire



**LES FICHES DE  
SYNTHÈSE DE  
LA CNDP**



## Les fiches de synthèse de la CNDP

# SYNTHÈSE POUR LES DÉCIDEURS ET LE PUBLIC CONCERTATION SUR LE PROJET TAKE KAIR

## 1. LES ENSEIGNEMENTS CLEFS DE LA CONCERTATION

La concertation préalable relative au projet Take Kair de construction d'une usine de production de e-kérosène destiné à l'aviation au sein de la zone industrialo-portuaire de Nantes Saint Nazaire port sur la commune de Donges, s'est déroulée du 16 décembre 2024 au 09 mars 2025. Le projet vise à produire 37500 t de kérosène « synthétique » à partir d'hydrogène renouvelable et bas carbone et de gaz carbonique biogénique (c'est-à-dire issu de la combustion de déchets de biomasse).

Le dossier de concertation, abordable pour un public non averti pour un sujet très technique et muni d'un complément technique pour approfondir le dossier sur le fond, ont constitué une base solide et de qualité pour la concertation. Durant les 12 semaines de la concertation, la diversité des réunions avec le public sous forme de réunions publiques et rencontres de proximité a permis un échange riche et varié. En complément, des tables rondes et ateliers thématiques (décarbonation de l'aérien, synergies économiques/industrielles/académiques, impact environnemental) ont permis des échanges plus ciblés sur les sujets traités et ont été un vrai « plus » dans la concertation aboutissant à des contributions riches d'enseignement malgré un public modéré en nombre. Les questions posées étaient souvent techniques montrant un public accoutumé au secteur industriel.

Plusieurs participants ont souligné la qualité de la concertation menée autour du projet ainsi que la qualité et la complétude du dossier de concertation qui ont permis une bonne compréhension et analyse du projet par les citoyens.

D'un point de vue qualitatif, de nombreux sujets ont été abordés, révélant toutefois des visions contrastées du projet selon les perspectives des participants. Ainsi, pour les parties prenantes locales — institutions, élus, acteurs du territoire — le projet s'inscrit pleinement dans la dynamique de la démarche ZIBAC, visant la décarbonation progressive du port. Il amorce une transition

essentielle, passant des énergies fossiles sur lesquelles repose encore l'économie portuaire, à des initiatives plus durables.

La concertation a révélé les ressources académiques existantes du territoire permettant la formation nécessaire des salariés à ces nouveaux métiers. La création d'emplois de tous niveaux suscite un accueil favorable et consensuel par tous les participants, du moment que cela permettra d'embaucher les jeunes de la région et relocaliser les emplois des entreprises locales devant fermer prochainement sous réserve de la concordance des métiers. Toute la chaîne de valeur du projet permettra de générer des opportunités pour les entreprises locales présentes lors de la 3 Bilan de la concertation préalable L121-8 / Projet Take Kair (Hynamics) rencontre sur les synergies du projet et qui y voient une occasion à ne pas manquer. Une proposition récurrente a été d'inclure un minimum de sous-traitance locale dans les appels d'offres afin de garantir la participation des entreprises du territoire. Des pistes ont été émises pour la valorisation des co-produits (chaleur fatale, oxygène) liés au projet.

Néanmoins, certaines préoccupations ont émergé, notamment concernant la capacité du territoire à accueillir des nouveaux salariés, en matière de logements et de desserte par les transports en commun, deux enjeux jugés prioritaires pour la mise en œuvre du projet mais également pour les projets à venir.

L'absence d'une vision d'ensemble des projets en cours sur le territoire a été relevé par le public. Une concertation élargie, intégrant les projets GoCO2 et Green Coast (porté par Lhyfe et Elyse Energy), aurait été souhaitée afin d'éviter une approche fragmentée, susceptible d'atténuer la perception des impacts globaux et des raccordements RTE afférents. Le Port, ainsi que les différents porteurs de projets, se sont engagés à présenter l'ensemble de ces projets au public au mois de juin 2025.

S'agissant du projet lui-même, une partie du public interroge ses fondements sociétaux, soulevant la question suivante : faut-il nécessairement chercher à décarboner le transport aérien, ou ne vaudrait-il pas mieux en réduire l'usage ? Le projet est perçu comme coûteux et énergivore, au bénéfice d'une minorité de la population. La source des financements avec d'éventuelles subventions publiques a également été interrogée.

Les acteurs de la filière aéronautique ont clairement indiqué que la production de e-kérosène, bien qu'indispensable, ne saurait à elle seule suffire pour répondre aux exigences réglementaires européennes, d'autant que toute l'électricité produite et nécessaire à ces projets ne pourra lui être consacrée. Elle devra être accompagnée d'innovations technologiques sur les avions eux-mêmes, ainsi que d'une sobriété accrue dans les usages. Le projet, quant à lui,

propose une première réponse concrète et rapide, adaptée à l'horizon 2030.

Du point de vue de l'environnement immédiat du site retenu pour le projet, le public exprime des préoccupations quant à l'implantation d'une nouvelle usine classée SEVESO venant s'ajouter à celles déjà présentes sur le territoire. Cela soulève notamment la crainte d'un effet domino ainsi que d'éventuelles nuisances pour les futurs salariés. Des interrogations ont également été formulées concernant la gestion de l'eau, dont l'origine provenant de la STEP a été saluée mais dont la rareté sur le territoire a été maintes fois soulignée. Le public a questionné tout au long de la concertation la provenance décarbonée de l'électricité ainsi que l'origine biogénique du CO<sub>2</sub> utilisé ; en réponse le maître d'ouvrage et RTE ont expliqué les modes de calculs certifiant les origines de ces deux composants essentiels au projet.

## 2. LES PRINCIPALES DEMANDES DE PRÉCISIONS ET RECOMMANDATIONS DES GARANTS FORMULÉES À L'ISSUE DE LA CONCERTATION PRÉALABLE

Le tableau ci-dessous présente les principales demandes de précisions et recommandations que les garant.e.s formulent à la fin de la concertation préalable. Le responsable du projet, lorsqu'il va publier sa réponse à ce bilan avec les enseignements de la concertation, est invité à répondre à ces différents points.

### Tableau des demandes de précisions et/ou recommandations

Suite(s) à donner à des interrogations ayant émergé mais n'ayant pas trouvé de réponse	
1.	Si le maître d'ouvrage donne une suite favorable au projet, il informera les parties prenantes du procédé définitif retenu ;
2.	En fonction des choix du procédé adopté, clarifier les points suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>• les quantités d'hydrogène qui seront stockées ;</li> <li>• les dispositions prises pour réduire les nuisances éventuelles notamment le bruit ;</li> <li>• les quantités d'eau nécessaires au procédé retenu (électrolyse, refroidissement) et la technique retenue pour purifier l'eau de la STEP ;</li> <li>• l'analyse du cycle de vie du projet c'est à dire son impact environnemental de sa construction à son démantèlement ;</li> <li>• la destination du produit fini et son mode d'acheminement ;</li> <li>• les sites de compensation des impacts environnementaux prévues par le Port ;</li> </ul>
3.	Mettre en place les collaborations inter-entreprises pour l'emploi et la formation ainsi que la sous-traitance avec les entreprises locales pour la phase de construction de l'usine et son exploitation ;
4.	Se rapprocher des collectivités pour les actions prises concernant le logement, la mobilité et en informer le public ;
5.	Informers le public des résultats des études en cours par le Maître d'Ouvrage au fur et à mesure de leur réalisation (étude faune/flore, étude de danger, etc.) puis évaluer le cumul des dangers situés dans le périmètre du PPRT, en lien avec les services de l'État ;
6.	Étudier l'éventuelle mutualisation des moyens tels que la logistique, le stockage, les services, etc. avec les autres projets émergents de la zone industrialo-portuaire.

## Recommandations portant sur les modalités d'association du public, sur la gouvernance du projet

- 1.** Organiser une réunion publique durant l'été 2025 pour présenter le bilan des garant.e.s, les enseignements que le maître d'ouvrage tire de la concertation et les réponses aux demandes de précisions et recommandations formulées dans le bilan des garant.e.s ;
- 2.** Maintien de la plateforme internet avec mise à disposition d'informations au « fil de l'eau » ;
- 3.** Définir qui dans l'équipe Take Kair sera chargé de répondre aux interrogations du public sur le site internet ;
- 4.** Mettre en place un comité de suivi chargé de suivre le projet, sa construction, sa mise en service et qui serait composé du public, des riverains, d'associations et des parties prenantes ;
- 5.** Développer la culture du risque et renforcer la sensibilisation des habitants et des travailleurs aux enjeux de sécurité liés au projet ;
- 6.** Organiser une réunion publique à l'ouverture de l'enquête publique en présence des garant.e.s et du commissaire enquêteur, pour bien expliquer les enjeux de la concertation et de l'enquête publique.